

## III. — MAROC

L'année 1968 a confirmé, au Maroc, la reprise économique amorcée en 1967. A l'occasion d'un bilan provisoire, le Conseil supérieur du plan et de la promotion nationale a pu annoncer, pour cette première année d'exécution du nouveau plan quinquennal 1968-1972, un accroissement de la Production intérieure brute de l'ordre de 13 %. Cet accroissement — peut-être exagéré du fait des méthodes de comptabilisation utilisées — est dû pour moitié environ à une avance spectaculaire du secteur agricole. Le tableau 1 indique l'évolution de la production et de l'investissement brut de 1960 à 1968. On notera — sous réserve de la validité des statistiques — l'accroissement de la propension moyenne à investir.

TABLEAU 1  
*Production et investissements bruts au Maroc (1960-1968)*

Années	1960	1962	1964	1966	1968
P. I. B. en milliards de DB courants	8,20	9,54	11,15	11,41	13,77
Indice des prix (1960 = 100)	100	107	118	120	125
P. I. B. en milliards de DH - 1960	8,20	8,92	9,49	9,36	11,02
Investissements bruts (en milliards de DH courants)	0,92	1,15	1,37	1,53	2,05
Investissements bruts en milliards de DH - 1960	0,92	1,08	1,16	1,27	1,64
Propension moyenne à investir	11,2 %	12,1 %	12,2 %	13,6 %	14,6 %

Source : A.A.N. pour 1966, p. 401. CEDIES n° 635 (16-11-1968), p. 8057.

Pendant le premier semestre 1968, la reprise n'a été que partielle. Elle a été limitée à certains secteurs tandis que les autres se bornaient à espérer une généralisation prochaine de la prospérité, s'appuyant sur l'exceptionnelle récolte de céréales annoncée. Ces espoirs n'ont pas été déçus et l'expansion a bénéficié, au second semestre, à beaucoup d'activités économiques. Son

ampleur soudaine a même rendu délicat le maintien des équilibres fondamentaux en fin d'année.

On a pu prendre ainsi la mesure de la fragilité structurelle de l'économie marocaine, au sein de laquelle prospérité et équilibre semblent presque inconciliables. Les autorités du pays ont par conséquent poursuivi avec une vigueur renouvelée leurs efforts de remodelage des structures économiques.

Ces quelques réflexions conduisent, ainsi, à examiner les évolutions sectorielles (I), les équilibres fondamentaux (II).

L'expérience de 1968 permettra de mieux juger des politiques structurelles pratiquées ou à entreprendre.

## I. — LES ÉVOLUTIONS SECTORIELLES

Les secteurs liés pour l'essentiel à une demande étrangère ont été soumis en 1968 à une évolution souvent peu favorable. Ceci s'explique tant par les tendances à long terme qui affectent les marchés mondiaux des matières premières et produits bruts que par la médiocrité de la conjoncture dans les pays industrialisés eux-mêmes en 1968.

Les autres secteurs ont connu des évolutions diverses, mais généralement dominées par deux facteurs primordiaux : les commandes de l'État et l'exceptionnelle récolte de céréales de 1968.

### A. — LES SECTEURS TOURNÉS VERS L'EXTÉRIEUR

Dans une économie de type dualiste, anciennement coloniale, comme celle du Maroc, et où, de surcroît, l'équilibre externe soulève des problèmes ardu, les secteurs tournés vers l'extérieur ne sont ni les moins nombreux, ni les moins importants. On trouve ainsi dans cette catégorie la plus grande partie des mines, quelques productions agricoles non traditionnelles de haut rapport et certaines industries de transformation.

#### 1) *Les activités minières tournées vers l'extérieur.*

L'extraction des phosphates reste la principale richesse du Maroc moderne, concourant pour près d'un quart aux gains en devises du pays et appuyée sur la moitié environ des réserves mondiales. Comparé aux phosphates, les autres secteurs de ce groupe minier sont infiniment moins importants. Ils ont également connu des évolutions moins satisfaisantes en 1968.

a) Les phosphates ont enregistré en 1968 une stagnation, voire un léger recul (0,3 %) de la production annuelle totale par rapport à 1967. Pour les 3/4, cette production est concentrée à Khouribga. Cependant, la production de ce dernier gisement s'essouffle, alors que celle de Youssoufia s'accroît

rapidement (près de 35 % d'accroissement de 1967 à 1968). L'Office chérifien des phosphates a annoncé par ailleurs la création prochaine d'un nouveau centre de production à Ben Guerir (1).

Les exportations ont progressé de 8 % en volume, et c'est là un motif légitime de satisfaction, surtout lorsque l'on tient compte de la concurrence sans merci que se livrent les pays exportateurs sur le marché mondial. Mais les cours ont baissé, du fait même de cette concurrence, de sorte que les entrées en devises n'ont pas été à la mesure de ce que l'on aurait pu attendre. Elles ont été, surtout, sensiblement inférieures à ce que le plan quinquennal avait escompté (11 000 000 t d'exportations annuelles, soit + 18,5 % par rapport à 1967). Le tableau 2 présente l'évolution des principaux débouchés des phosphates marocains 1967-1968.

TABLEAU 2

*Principaux débouchés des phosphates marocains à l'étranger (1967-1968)*  
(en tonnes)

PAYS	1967	1968
<u>Débouchés en baisse :</u>		
France	1 800 200	1 756 000
Pays-Bas	506 500	460 000
Chine Populaire	647 000	529 500
Allemagne	256 000	203 000
<u>Débouchés en hausse :</u>		
Belgique	1 142 000	1 170 000
Grande-Bretagne	886 500	1 073 000
Espagne	685 800	891 000
Pologne	317 600	651 000
Japon	432 000	481 000
Italie	395 000	446 500
Irlande	368 000	421 500
Suède	314 000	360 000
etc		

Source : *La Vie Economique* (2 446), 13-1-1969, p. 1.

On notera la régression des débouchés traditionnels (France, Communauté européenne) et la part considérable prise en 1968 par la Grande-Bretagne dans les achats.

(1) Des bruits courent, cependant, selon lesquels l'O.C.P. aurait différé cette création en raison des difficultés rencontrées dans l'écoulement de la production sur le marché mondial.

b) Dans les autres secteurs miniers, tournés vers l'extérieur, l'évolution a été moins favorable. Si l'on fait abstraction de la légère hausse de production dans les mines de plomb (+ 3,4 %) et de la hausse, plus vive, de l'extraction de minerai de cuivre (+ 13 %); on ne peut apercevoir qu'une baisse générale de la production, comme l'indique le tableau 3.

TABLEAU 3

*Productions et exportations minières marocaines brutes  
dans les secteurs à clientèle principalement étrangère (1967-1968)  
(en tonnes)*

Substances	Productions 1967	Productions 1968	Exportations 1968	Exportations 1967
Phosphates Khouribga	8 688 580	8 017 575	7 998 410	7 733 836
Phosphates Youssoufia	1 856 454	2 494 214	2 017 708	1 535 035
Minerai de plomb	116 336	120 570	85 489	79 714
Minerai de zinc	82 915	67 620	79 354	75 461
Manganèse métallurgique	197 753	86 437	21 567	79 080
Manganèse chimie	88 385	73 774	78 712	70 831
Minerai de fer	884 416	806 942	659 107	923 426
Minerai de cuivre	8 421	9 521	6 446	8 255
Minerai de cobalt	17 530	15 179	18 093	11 988
Minerai d'antimoine	3 178	2 694	2 476	3 620
Barytine	90 518	78 160	81 657	101 230

Source : CEDIES (650), 1-3-1969 : 8190-8191.

A cette baisse de production, on apporte des explications qui tiennent à la fois à l'offre de minerais (épuisement des gisements, par exemple pour certains gisements de fer, certaines mines de zinc, de manganèse, de cobalt et de barytine) et à la demande étrangère de minerais (contraction des débouchés en Europe occidentale, baisse des cours mondiaux contraignant à la fermeture d'exploitations marginales). Alors que ces dernières explications ne détruisent pas l'espoir d'assister quelque jour à un retournement de situation, les premières ne laissent pas d'inquiéter sérieusement. L'épuisement de beaucoup de gisements marocains non phosphatiers avait été prévu depuis longtemps (2). Mais le problème du financement de prospections nouvelles devient chaque année plus urgent : en 1968, 895 ouvriers ont été licenciés dans le secteur minier, et l'on attend plusieurs centaines d'autres licenciements en 1969.

(2) Cf. notre ouvrage *La B.N.D.E. et l'industrialisation du Maroc*, éd. du C.N.R.S., Paris, 1967, p. 135 notamment.

## 2) Tomates, pommes de terre, agrumes.

Ces productions agricoles non traditionnelles comptent parmi les secteurs les plus riches d'espoir de l'agriculture marocaine.

a) les tomates fraîches représentent 7 % des exportations marocaines et constituent avec les agrumes la principale ressource en devises due à l'agriculture. Les exportations sont dirigées vers la France en quasi-totalité et les perturbations qu'a subies le marché français au printemps de 1968 (troubles sociaux) ajoutées au fait que les intempéries avaient retardé la campagne au Maroc, ont eu pour résultat une chute de 20 % des exportations (cf. tableau 4).

TABLEAU 4

*Exportations de tomates, pommes de terre, et agrumes marocains (1966-1968) (en tonnes)*

Produits	1966-1967	1967-1968
Tomates :		
- vers la France	115 353	94 749
- vers les autres pays	2 417	961
Pommes de terre (1)		
- vers la France	59 465	66 774
- vers les autres pays	8 545	16 151
Oranges (1)	422 408	513 450
Clémentines	52 222	75 865
Autres agrumes	27 584	21 166

(1) Campagnes arrêtées au 30 juin 1968.

Source : *Etudes et statistiques* (62), 1968 : 17-18.

En outre, la maturation, trop lente des tomates précoces a engorgé le marché en pleine saison, toute la récolte arrivant à la vente en même temps, les cours ont alors amorcé une forte baisse, qui s'est poursuivie jusqu'à l'automne. Or, les tomates d'automne ne représentent, au Maroc, que 15 % environ de la récolte annuelle.

b) *Pommes de terre*. — Grâce à une campagne précoce et malgré des rendements moyens, les quantités disponibles à l'exportation ont été très importantes (cf. tableau 4).

Les cours sont cependant restés à des niveaux peu rémunérateurs. On a dû à la précocité des récoltes de pouvoir réaliser l'écoulement des pommes de terre marocaines sur les marchés européens avant l'effondrement des cours constaté à la fin du mois d'avril.

c) *Agrumes*. — Les agrumes procurent au Maroc quelque 15 % de ses exportations, sur quoi la France absorbe quelque 40 %. Les événements

des mois de mai et juin 1968 dans ce dernier pays ont donc freiné la cadence des expéditions.

Cependant, la diversification des échanges extérieurs activement recherchée par les autorités marocaines a permis, en 1968, d'accroître de près de 20 % les exportations en volume, alors que la production augmentait du même pourcentage environ par rapport à la campagne 1966-1967 précédente. De nouveaux débouchés ont été trouvés auprès des pays situés derrière le rideau de fer. L'U.R.S.S., par exemple, a consolidé sa position, récemment acquise, de second client du Maroc pour les agrumes (après la France).

Grâce à ces débouchés nouveaux, les cours ont été maintenus, voire en hausse. La qualité des produits livrés a contribué largement, d'ailleurs, à cette évolution encourageante, en particulier dans le domaine des clémentines.

L'avenir des agrumes au Maroc n'est sans doute pas sans nuages. L'accroissement étonnant de la productivité agricole dans les pays industrialisés depuis 1945 s'est manifesté aussi, quoique plus récemment seulement, dans ce secteur. Des pays producteurs d'agrumes ont en effet atteint le stade de ce que Walter Rostow a pu appeler la maturité et ont connu, à leur tour, de spectaculaires progrès de la productivité agricole en général, agrumicole en particulier. Il n'a fallu que six campagnes agrumicoles à l'Espagne pour accroître sa production de 25 % (1960/61 - 1965/66) tandis que quatre (1960/61 - 1963/64) suffisaient à l'Italie pour renforcer la sienne du même pourcentage. Ce dernier pays a vu sa production augmenter de plus de 40 % en 6 ans. Et Israël est aussi sur les rangs...

Une évolution très défavorable aux producteurs d'agrumes se produira donc sur les marchés européen et méditerranéen si de nouveaux débouchés n'apparaissent pas dans les cinq ou dix prochaines années, d'autant plus que les Etats-Unis et surtout l'Afrique du sud et le Brésil disposent aussi d'excédents de production croissants, à des époques de l'année (pour les deux derniers de ces pays) où les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord sont en position vulnérable.

Cependant, les pays de l'Est peuvent aider les pays comme le Maroc à surmonter l'essentiel de ces difficultés à venir, surtout si les considérations politiques continuent de jouer à l'encontre des concurrents d'Amérique, d'Espagne, d'Israël, du Marché commun et de l'Afrique du sud... Voilà bien pourquoi l'évolution agrumicole du Maroc en 1968 a été, en définitive, satisfaisante.

### 3) *Les industries tournées vers l'extérieur.*

a) Les conserveries de poissons, qui travaillent essentiellement à l'exportation, ont enregistré une diminution sensible de leur production. Ici encore, l'offre fournit une part de l'explication : la campagne de pêche au thon et au maquereau a été médiocre. Mais l'essentiel tient à la demande. Les conserves de sardines — qui constituent encore de très loin la production la plus importante des conserveries marocaines de poissons — connaissent une très nette désaffection sur le marché européen. Pourtant, la concurrence

portugaise n'a pas pu jouer en 1968, à la suite d'une campagne de pêche très déficitaire dans ce dernier pays. L'Office chérifien d'exportation devra tenter d'accroître encore la diversification de la clientèle étrangère de ce secteur. L'accroissement des exportations de thons, de maquereaux et autres poissons (respectivement + 20 % et + 56 % en 1968 par rapport à 1967) est en effet loin de compenser la fâcheuse stagnation des exportations de sardines. En comparant les nombres de caisses exportées depuis cinq ans :

1963-1964	2 300 566
1964-1965	2 159 543
1965-1966	1 693 975
1966-1967	2 191 539
1967-1968	1 911 667

cette stagnation apparaît clairement.

b) les conserveries de fruits et légumes ont été, en 1968, dans une situation voisine et tout aussi médiocre, pour des raisons comparables : mauvaise récolte d'abricots (— 40 %) à cause de précipitations excessives, et difficultés à l'exportation, notamment des jus d'orange.

c) les emballages métalliques ont subi le contrecoup de la conjoncture défavorable qui a pesé sur les conserveries.

d) Les producteurs de vin se trouvent dans une situation extrêmement difficile depuis la suppression du contingent français. On devra s'orienter de plus en plus vers l'arrachage des plans et la reconversion des vignobles.

e) L'artisanat, enfin, a terminé, avec l'année 1968, un exercice aux résultats honorables. Il est vrai que ce dernier secteur — d'importance réduite — est lié en partie au commerce intérieur du pays.

## B. — LES SECTEURS TOURNÉS VERS L'INTÉRIEUR

Dans ce second groupe de secteurs, les activités agricoles jouent un rôle prédominant, mais non exclusif : produits énergétiques et miniers, industries de transformation, ne peuvent y être négligés.

### 1) *Les produits agricoles utilisés sur place.*

Au Maroc, où la consommation des ménages se compose pour 55 % de produits alimentaires et où 70 % de la population vit de l'agriculture, le plan quinquennal a fait de ce secteur le souci premier de l'Etat. En 1969, ce dernier consacra 30 % de son budget d'équipement à des fins d'aménagement

rural et d'augmentation des rendements agricoles. On espère que 50 % de l'investissement net global du pays se dirigera vers ce secteur...

a) La première année d'exécution d'un plan qui — on vient de le voir — est plus qu'empreint de sollicitude pour les activités agricoles a enregistré des résultats exceptionnels dans le secteur. On estime que la production agricole s'est accrue de 30 % en 1968. Les prix utilisés dans leurs évaluations de la *production céréalière* par les statisticiens marocains sont les prix officiels arrêtés par l'Etat, il est vrai, et ceci tend à exagérer l'importance des progrès réellement accomplis. Une partie de la production, en effet, n'est jamais commercialisée (auto-consommation), une autre est vendue à des prix très inférieurs aux cours officiels. Il n'en reste pas moins, comme l'indique le tableau 5, que l'accroissement de la production céréalière — l'essentiel de l'activité agricole marocaine de nos jours encore — a été spectaculaire en 1968.

Produits	1964	1965	1966	1967	1968
Blé dur	8 894	10 085	6 150	8 500	17 570
Blé tendre	3 060	3 060	2 000	2 400	6 120
Orge	11 684	11 894	5 000	11 000	33 360
Maïs	3 197	2 720	1 550	2 550	3 670
Total	26 835	27 759	14 700	24 450	60 720

Source : O.C.I.C. et *Le Monde*, du 26-12-1968.

A vrai dire, on est embarrassé pour commenter l'évolution agricole. Le Service des statistiques du ministère de l'agriculture a en effet publié des chiffres « définitifs et officiels » que l'on présente au lecteur dans le tableau 6.

TABLEAU 6  
*Production céréalière du Maroc (1966-1968)*  
(en milliers de quintaux)

Produits	1966	1967	1968
Blé dur	} 11 500	9 333	20 687
Blé tendre		3 351	7 094
Orge	11 950	15 409	36 039
Maïs	1 570	2 357	4 152
Total	25 020	30 450	67 972

On notera que l'écart entre les chiffres avancés pour la récolte céréalière totale atteint 70 % pour l'année 1966, 25 % pour 1967, 11 % pour 1968. L'Office chérifien interprofessionnel des céréales ferait les plus expresses réserves quant aux derniers chiffres avancés. Qui faut-il donc croire ?...

Quoi qu'il en soit, l'année 1968 restera dans les annales de l'agriculture marocaine comme une année d'abondantes précipitations accompagnées d'un adoucissement de la température sur l'ensemble du pays : c'est cet élément climatique très favorable à la maturation des céréales qui a permis, malgré certains dégâts (occasionnés par la grêle notamment) et certains retards dans les travaux de récolte, une progression exceptionnelle de la production céréalière. Il est vrai que 1967 n'était pas une année de récolte particulièrement abondante, mais, même par rapport à 1965, année de prospérité agricole, l'évolution à la hausse est très marquée : la récolte aurait été plus que doublée ! Les superficies emblavées n'auraient varié que de + 5 % de 1967 à 1968, selon l'O.C.I.C. Le ministère de l'agriculture, de son côté, annonce un accroissement des superficies céréalières emblavées de + 16,67 %. En toute hypothèse, le rendement céréaliier global (toutes céréales confondues) a environ doublé d'une année sur l'autre.

Tout ceci n'a pas manqué de poser de sérieux problèmes de stockage et de commercialisation. Faute de sacs et de magasins, les transactions ont été restreintes au début de l'été ; et ceci aux dépens des agriculteurs. Ce manque de sacs et l'insuffisance des silos ont été vivement critiqués au mois d'août, car le gouvernement, a-t-on estimé, savait que la récolte serait exceptionnelle et n'a pas pris les mesures nécessaires à temps. Quant aux cours pratiqués, on l'a déjà relevé, ils n'ont pas atteint les prix garantis par l'Etat. « Une fois de plus, la loi de King a joué », soulignait-on volontiers dans les milieux d'affaires marocains...

Mais l'abondance de la récolte a été d'autant mieux accueillie qu'elle a succédé à deux années beaucoup moins brillantes. Ainsi, peu avant la récolte de 1968, un problème d'approvisionnement en blé tendre s'était posé, que l'on avait résolu en important 9 000 000 de quintaux de cette céréale des Etats-Unis d'Amérique. De même, la récolte 1967 de blé dur avait dû être consacrée à la satisfaction des besoins internes du pays. Par contraste, on devrait pouvoir exporter 20 à 25 millions de quintaux de céréales en 1968-69 tout en subvenant aisément aux besoins alimentaires de la population (35 à 40 millions de quintaux environ).

b) Les légumineuses et le riz ont également bénéficié des circonstances climatiques extraordinairement favorables de l'année 1968.

Les légumineuses ont vu leur production s'accroître de près de 50 % par rapport à l'année précédente, comme on peut le lire dans le tableau 7. Les rendements se sont améliorés, là encore : ils ont même quasiment doublé pour les cultures de lentilles et de fèves. Seule la production de haricots a marqué un recul de plus de 50 %, mais cette culture ne représente en moyenne que 10 % de la production de légumineuses.

On notera par ailleurs que la récolte de paddy faite dans les rizières

du Gharb en 1968 (6 000 hectares mis en eau cette année) a été la meilleure enregistrée à ce jour au Maroc.

TABLEAU 7

*Production de légumineuses et de riz au Maroc (1966-1968)*  
(en milliers de quintaux)

Productions	1966	1967	1968
Fèves	530	524	1 130
Poids ronds	320	324	472
Poids chiches	420	670	698
Haricots	100	154	70
Lentilles	34	47	176
Total	1 404	1 719	2 545
Riz	248	275	464

Sources : A.A.N. (VI), 1967, p. 474; *Etudes Statistiques* (62), p. 16; *Rapport de la B.N. D.E.*, pour 1967, p. 11.

c) En revanche, les cultures industrielles ont connu des fortunes très diverses. Si en effet la betterave sucrière a laissé une récolte qui permet d'approvisionner amplement les trois sucreries implantées ces dernières années, la culture du coton, elle, a marqué une régression quant aux superficies exploitées (11 000 ha). La récolte de fibres n'a guère été rémunératrice.

Mentionnons, pour terminer, que l'on a assisté, en 1968, à une reconstitution progressive du cheptel, très éprouvé par la sécheresse des deux années précédentes. L'abondance des pâturages et la précocité des pluies d'automne ont été accompagnées d'une hausse sensible des cours, toutes choses favorables à l'accroissement de la valeur ajoutée à la production nationale par l'élevage marocain. De plus, l'offre s'est disciplinée face à une demande assez inélastique et ce facteur de conjoncture a contribué à renforcer l'évolution prospère de l'activité.

## 2) *L'énergie et les produits du sous-sol à utilisation interne.*

On a rassemblé, dans cette seconde catégorie d'activités économiques tournées vers l'intérieur du pays les secteurs énergétiques, les secteurs de l'extraction de la pyrrhotine, des argiles smectiques et de l'antimoine, ainsi que la branche des eaux minérales. Ces activités sont plus souvent gênées du côté de la production que du côté de la consommation, sauf peut-être l'extraction d'antracite.

Ce dernier, seul charbon extrait au Maroc, a vu en effet ses ventes se développer sur le marché local, notamment auprès des cimenteries (à partir de mars) et de l'Office chérifien des phosphates. Mais les exportations ont diminué, les contrats conclus (avec la France et l'Italie en juin, avec l'Espagne ensuite) n'ayant pas suffi à compenser la perte de débouchés extérieurs enregistrée. Si l'on ajoute à ceci que d'importantes précipitations ont permis à l'O.N.E. de s'appuyer principalement sur la production hydro-électrique et donc de limiter ses achats de charbon, on s'expliquera la diminution de production constatée sur le tableau 8.

TABLEAU 8  
Produits énergétiques et miniers à usage domestique  
au Maroc (1965-1968)  
(en tonnes)

Produits	1965	1966	1967	1968
Anthracite	418 500	451 000	482 000	452 000
Pétrole brut	102 890	102 970	97 161	88 658
Gaz (en 1000 m <sup>3</sup> )	-	-	10 732	10 821
Electricité (Mdsde kw-h)	1,362	1,362	1,393	1,616
Pyrrhotine	128 014	282 311	353 153	417 851
Argiles smectiques	37 600	30 500	26 557	29 965
Eaux minérales (m <sup>3</sup> )	-	-	5 725	5 956
Antimoine	4 500	2 700	3 178	2 694

Sources : A.A.N. (VI), 1966, p. 402; Rapport de la B.N.D.E. pour 1967, p. 26.  
N.B. : Un trait horizontal (—) indique un chiffre non disponible.

La production d'énergie électrique totale s'est avérée en progression de 8 % sur l'année précédente, grâce surtout à la demande des particuliers tant des villes que des campagnes. La totalité de cet accroissement est dû à l'énergie hydro-électrique, dont les réserves ont pratiquement triplé par rapport à 1967, à la suite des précipitations déjà mentionnées.

Le pétrole brut a enregistré un nouveau repli de sa production (— 8,75 %), dû pour l'essentiel à l'épuisement progressif du gisement du Gharb. Les forages activement entrepris depuis plusieurs années n'ont pas révélé de source de production nouvelle, quoique des espoirs sérieux aient été annoncés par les recherches « off shore » des derniers mois (3). On souhaite d'autant plus une confirmation de ce côté que la demande interne n'est nulle part plus soutenue : on peut, dans ce secteur, espérer des accroissements de 10 %

(3) L'accord le plus récent, passé entre l'Occidental Petroleum et la B.R.P.M. à Los Angeles concerne la région du Sous et son littoral, ainsi que l'ancienne enclave d'Ifni.

par an de la consommation de super-carburant et de 15 % par an de celle de gaz butane dans les années à venir.

Pourtant, la production de gaz butane n'a pas connu la progression que beaucoup attendaient : elle s'est bornée à un accroissement de 89 000 m<sup>3</sup>, soit environ 0,83 %.

Par contraste, la pyrrhotine de Kettara a fait un bond de quelque 18,5 %, « tirée » par le complexe chimique de Safi, en aval du système de production.

Des progrès satisfaisants ont été réalisés dans le domaine des argiles smectiques et dans celui des eaux minérales, tandis que la production d'antimoine revenait à son niveau de 1966, en partie du fait de l'épuisement progressif des gisements.

### 3) Les industries de transformation.

Tournées presque exclusivement vers le marché intérieur, ces industries utilisent les diverses productions primaires et énergétiques du Maroc dont on vient de voir l'évolution. Le dynamisme de ce secteur laisse d'ailleurs espérer une bonne progression de l'économie en général et de la production industrielle plus particulièrement; l'année s'est terminée dans un climat d'euphorie, si l'on excepte les industries minières, dont on a déjà analysé l'activité, les industries textiles et la minoterie industrielle.

L'indice général de la production industrielle (mines et énergie non comprises) progresse d'un peu moins de 7 % en 1968 par rapport à 1967. Il aurait été intéressant de comparer les évolutions de l'indice par branches d'activités, mais les données statistiques dont on dispose ne le permettent pas encore.

a) Dans le secteur industriel lourd, un effort assez considérable a été fait par le Maroc pour satisfaire ses propres besoins.

C'est ainsi que dans le secteur des *hydrocarbures*, les importations se font surtout pour des produits bruts ou au contraire très différenciés. Les installations de Mohammedia ont permis en 1968 de traiter 900 000 tonnes de pétrole brut importé, sur un total de 1 500 000 tonnes d'hydrocarbures importés (cf. tableau 9).

En ce qui concerne l'*industrie du ciment*, l'année 1968, qui a vu s'édifier les barrages du Ziz, de la Tessaout, et se multiplier les canaux d'irrigation dans la basse Moulouya, est une année de progrès de la production, qui répond à une demande accrue dans le secteur de la construction privée (qui absorbe encore 70 % de la consommation de ciment) comme dans celui des travaux publics (barrages notamment).

La capacité productive marocaine est actuellement de 1 150 000 tonnes, dont la grande majorité (700 000 tonnes) est installée à Casablanca, alors que la CADEM va porter la capacité de production de son usine de Meknès de 150 000 à 400 000 tonnes. On n'importe plus au Maroc que certains ciments spéciaux non fabriqués dans le pays.

TABLEAU 9  
 Les importations de produits pétroliers en 1968  
 (en tonnes)

Produit importé	Transit par CASABLANCA	Transit par MOHAMMEDIA (raffineries)	Importations totales
Pétrole brut	227 246	909 031	1 136 277
Pétrole lampant	28 302	18 240	46 542
Essences	47 664	5 534	53 198
Mazout	80 091	-	80 091
Huiles et graisses	3 050	-	3 050
Goudron - bitume	2,3	15 588	15 590,3
Paraffine brute	10 532	-	10 532
Gaz oil	-	3 660	3 660
Hydrocarbures divers	10 135	36 095	46 230
Gaz liquéfié	-	3 822	3 822
	407 022,3	991 970	1 398 992,3

Source : *La Vie Economique*, 21-2-1969.

Mais c'est sans conteste dans le secteur des *industries chimiques et parachimiques* que les progrès les plus importants ont été réalisés en 1968. L'augmentation de la production est surtout liée à l'entrée dans la phase de production effective du complexe chimique de Safi, conçu pour une capacité productive de 320 000 tonnes d'engrais composés. La production de 1968 a atteint 300 000 tonnes d'engrais soit 50 % de plus que l'année précédente,

TABLEAU 10  
 Evolution de la production du complexe chimique de Safi

Année	Acide sulfurique	Acide phosphorique	Engrais composés
1965	67 836	19 309	58 916
1966	202 613	59 853	163 163
1967	274 607	76 450	208 019
1968	326 526	107 325	303 503

Source : *La Vie Economique* (numéro spécial), 1969 sur l'agriculture.

et a nécessité le traitement de 450 000 tonnes de pyrrhotine de Kettara et de 600 000 tonnes de phosphates de Youssoufia. Le tableau 10 permet de constater l'évolution assez lente de la production de Maroc Chimie à Safi, depuis l'entrée en activité du complexe en juin 1965.

On a recherché pour cette production des débouchés sur le sol national, mais aussi en Europe occidentale, au Moyen-Orient et en Amérique du sud, et surtout en Europe de l'Est, vers laquelle les courants d'exportation semblent s'orienter de plus en plus. On espère arriver assez rapidement à écouler le double de la production actuelle, tant sur le plan intérieur grâce à un emploi plus large des fertilisants dans tous les domaines agricoles, que sur les marchés d'exportation, ce qui ferait des phosphates marocains, principale réserve minière du pays, une source bien plus considérable de devises. Les dirigeants ne font pas mystère que l'exploitation est déficitaire jusqu'à présent, et que les phosphates triples n'ont pu être écoulés que grâce à des facilités de paiement dans des pays bénéficiant de l'aide américaine.

b) Le secteur des industries alimentaires, hormis les conserveries, étudiées précédemment, a obtenu des résultats très divers suivant les produits.

La *production de sucre* a un peu compensé les mauvais résultats de l'industrie de la conserve en 1968. En effet, les sucreries ont produit au total 354 000 tonnes de sucre, contre 336 000 tonnes en 1967, soit une progression de 5 % d'une année sur l'autre. La consommation marocaine de sucre a suivi une progression parallèle quoique moins importante (cf. tableau 11), sans pour autant retrouver le niveau de 1963, antérieur à la hausse du prix du sucre et à la chute consécutive de la consommation, surtout parmi les populations rurales.

TABLEAU 11  
*Production et vente de sucre au Maroc*

	1967	1968
<u>Production totale Maroc</u>	336 388	354 409
dont sucre en pains	301 430	293 805
coupés	10 132	10 852
granulés	24 826	49 752
<u>Ventes totales au Maroc</u>	350 563	358 410
dont sucre en pains	298 085	305 831
coupés	10 102	10 798
granulés	42 376	41 781

Source : *La Vie Economique* (numéro spécial).

Le point le plus bas avait été atteint en 1965 avec 341 000 tonnes contre 378 000 tonnes en 1963. Depuis lors, la remontée s'effectue très lentement et ne correspond même pas à la progression démographique. L'année 1968,

où le monde rural a connu une certaine aisance de trésorerie, n'a pas enregistré l'augmentation de consommation escomptée. Pourtant, 1968, a vu la création de deux nouvelles usines, à Mechra Bel Ksiri et à Si Allal Tazi.

La cadence d'écrasement des *minoteries industrielles* a fléchi progressivement avec la rentrée de la récolte, car à partir du mois d'avril, la mise en vigueur d'une nouvelle réglementation dans ce secteur a réduit les primes accordées aux minoteries. En mai, le début de commercialisation de la nouvelle récolte n'a pu que renforcer le mouvement, car les apports des agriculteurs ont surtout été dirigés vers les moulins artisanaux (au nombre de 6 à 7 000), pour l'autoconsommation — situation d'autant plus grave pour les minotiers que la capacité d'écrasement de la minoterie marocaine est passée en 1968 à 12 000 000 de quintaux et que la demande d'écrasement s'établit pour cette année à un peu moins de 6,5 millions en quintaux (cf. tableau 12).

TABLEAU 12  
*Activité des minoteries en 1968 au Maroc*  
(en milliers de quintaux)

	1967			1968		
	1° sem.	2° sem.	total	1° sem.	2° sem.	total
Ecrasement	4 349	3 307	8 307	3 193	3 294	6 487
Ventes	3 714	-	-	3 201	-	-

N.B. : — signifie que le résultat n'est pas disponible.  
Source : *Etudes et Statistiques* (62), 1968.

Une comparaison entre le 1<sup>er</sup> semestre 1967 et le 1<sup>er</sup> semestre 1968 montre bien l'ampleur du fléchissement de cette activité.

Dans le secteur parallèle des *pâtes, biscuits et couscous*, la production et la vente sont elles-mêmes assez décevantes en 1968 par rapport aux résultats de 1967. En ce qui concerne les pâtes alimentaires, les ventes ont diminué de 20 % en 1968, conséquence directe de l'autoconsommation des agriculteurs.

Dans l'*industrie des corps gras*, la fabrication d'huiles alimentaires a subi le contre-coup de la mauvaise campagne de pêche à la sardine, et l'on a réservé seulement 4 000 tonnes d'huile sur les 69 000 tonnes produites, non compris l'huile d'olive, dont la production a atteint 16 000 tonnes. Les prévisions pour 1969 en ce qui concerne l'huile d'olive sont très bonnes, puisque l'on parle d'ores et déjà de 50 000 tonnes pour l'année en cours.

Signalons enfin les progrès enregistrés dans le secteur des *boissons*, surtout pour la bière (+ 10,5 %) et les boissons gazeuses, qu'elles soient ou non à base de cola (dont la progression annuelle dépasse 10 %).

c) Dans les *industries de transformation proprement dites*, on peut souligner la bonne tenue de la plupart des branches de la mécanique, de l'électri-

cité, des produits pharmaceutiques ou du caoutchouc. Seuls le *secteur textile* et, à un moindre degré, celui des papiers et cartons ont eu quelques difficultés à suivre le rythme général. Ces industriels souffrent même d'un suréquipement dans quelques branches (tissage et filature). Mais une légère résorption des stocks de textile d'importation a permis d'entretenir un rythme de production satisfaisant en fin d'année, favorisé par l'ouverture de quelques débouchés à l'exportation, vers l'Algérie notamment. Il est très regrettable que cette tendance ne se soit manifestée qu'assez tard, car on n'a connu pendant la plus grande partie de 1968 qu'une exploitation très partielle (moins de 60 %) du potentiel productif de l'industrie textile.

Le secteur de la *construction métallique* a bénéficié du démarrage de la construction de la sucrerie de Tadla, de la décision de remise en état de l'aérodrome de Nouaceur et de ses installations ainsi que de la création d'une autre chaîne de montage de tracteurs.

Cette création est venue à point nommé pour relancer l'*industrie de la machine agricole* au Maroc, industrie qui avait souffert des importations de tracteurs d'U.R.S.S. 1968 sera donc une très bonne année pour la machine agricole avec la vente de 2 000 tracteurs à roues, 350 tracteurs à chenilles et 360 moissonneuses batteuses.

On note le lancement d'une chaîne de montage de voitures anglaises Austin mini du groupe British Leyland, traduisant la volonté de la SOMACA de diversifier les marques. La production a été de 11 362 voitures de tourisme en 1968, dont 4 762 Fiat, 3 708 Renault et 2 892 Simca. Les véhicules utilitaires vendus ont porté sur un total de 3 485, soit 900 Berliet, 1 188 Ford, 119 Landrover, 860 Saviem et 418 Volvo. Les prévisions à court terme font état d'une capacité de production portée à 18 000 véhicules par an.

Les résultats de l'année 1968 sont donc très inégaux d'un secteur à l'autre. Tandis que l'agriculture évolue, au gré des circonstances climatiques, de façon quasiment indépendante de l'industrie, cette dernière tend à se scinder en deux groupes. Dans l'un, voici des facteurs de production abondants, des commandes de l'Etat ou de l'étranger : la prospérité règne. Dans l'autre, l'un de ces deux piliers vient à manquer, et plus rien ne va.

Jamais année n'illustrera mieux la faiblesse des structures démo-économiques du pays que 1968. L'étude des équilibres fondamentaux confirme le diagnostic.

## II. — LES EQUILIBRES FONDAMENTAUX

Le « triangle magique » des équilibres de l'emploi, du commerce et des prix retient moins l'attention dans les pays en quête du développement qu'ailleurs. Sans doute, la grande question que se pose le Tiers-Monde est celle de la croissance économique. Mais examiner dans quelles conditions d'équilibre et à quel coût humain l'expansion est acquise, n'est-ce-pas, précisément, jauger la cohérence de l'organisation économique du pays étudié,

la qualité et l'adaptation de ses structures, en un mot sa progressivité économique (4) ? L'année 1968 apparaît à cet égard, comme une épreuve sans complaisance pour le Maroc.

#### A) LA MONNAIE ET LES PRIX

L'exceptionnelle récolte céréalière de l'année 1968 a exercé une influence déterminante sur la masse monétaire. Celle-ci s'est accrue de 704 millions de dirhams (+ 15, 8 %, soit davantage que la progression de la production intérieure brute) entre décembre 1967 et décembre 1968.

Si l'on excepte l'augmentation des disponibilités quasi-monétaires (+ 31,1 %), qui s'explique pour la plus grande partie par les dépôts de contrevaletur d'aides étrangères, américaine en particulier, c'est la monnaie fiduciaire qui s'est trouvée la plus affectée (+ 15,1 %). Ceci n'est pas pour étonner, puisque la préférence pour la liquidité fiduciaire des agriculteurs marocains est connue pour être plus élevée que la préférence moyenne dans le pays. A la suite de la récolte céréalière, les fellahs ont donc reconstitué leurs encaisses, réglé leurs dettes à des petits fournisseurs qui ont arrondi leurs balances monétaires de transaction et de réserve à cette occasion. Cet accroissement des disponibilités fiduciaires a contribué à resserrer la trésorerie des banques au second semestre, jouant ainsi le rôle d'une sorte de « stabilisateur automatique » de la conjoncture.

C'est par l'examen des contreparties des disponibilités monétaires et quasi-monétaires que cette dernière se trouve cependant le mieux appréciée.

Certes, l'évolution des avoirs extérieurs n'appelle que peu de commentaires. Ils auraient décliné au cours de l'année, en partie à la suite des importations de blé (qui ont absorbé 137 millions de dirhams à elles seules) du premier semestre, si la Banque du Maroc n'avait pas effectué en cours d'année un tirage de 50 millions de dirhams sur le Fonds monétaire international. A cet égard, l'abondance de la récolte de 1968 laisse entrevoir une situation en amélioration pour 1969.

Les créances sur le Trésor se sont gonflées de 234 millions de dirhams (+ 12,5 %) au cours de l'année. En effet, les dépenses auxquelles l'Etat a dû faire face au second semestre pour régler les arriérés dus à ses fournisseurs et essayer de tenir ses engagements vis-à-vis des agriculteurs ont plus que compensé les progrès des recettes du Trésor public. Celui-ci a donc fait largement appel aux avances de l'Institut d'émission : celles-ci avaient diminué de 53 millions de dirhams pendant les neuf premiers mois de l'année, mais ont augmenté de 83 millions de dirhams d'octobre à décembre (5). De plus, le Trésor a dû recourir aux banques privées, dont le portefeuille d'effets publics est passé de 516 à 569 millions de dirhams au cours de l'année.

(4) Au sens où François FERROUX a entendu ce terme. Cf. sur l'ensemble de ces points notre article : « L'expérience économique marocaine (1956-1966) ». *Economie et Humanisme* (179), janvier-février 1968, pp. 26-35 et *Problèmes économiques* (1063), 14-5-1968, pp. 19-26.

(5) Ces chiffres excluent l'évolution du portefeuille d'effets publics de la Banque du Maroc, cependant accru de 126 millions de dirhams au cours de l'année 1968.

Dans le même temps, les crédits à l'économie devaient atteindre le niveau de 2 629 millions de dirhams, en accroissements de 24,1 %. Cette augmentation presque double de celle de la production intérieure brute a été concentrée pour plus des deux tiers sur la seconde moitié de l'année (+ 357 millions de dirhams contre + 154 au premier semestre). Ici encore, l'importance décisive de la récolte céréalière apparaît clairement : l'essentiel des crédits nouvellement accordés s'est trouvé lié à la situation agricole, en particulier au financement des stocks. Ces derniers, malgré le niveau élevé d'auto-consommation, ont été considérables et n'ont pas été écoulés aussi rapidement qu'on l'aurait souhaité (6).

De surcroît, les difficultés récentes traversées par l'industrie textile marocaine ont amené les banques à renouveler en 1968 les crédits qu'elles avaient déjà consentis à ce secteur.

Si ce dernier problème semblait, à la fin de l'année, devoir être prochainement résolu, il n'en allait pas de même pour ceux qui ont été précédemment énumérés.

La stabilité des prix, remarquablement maintenue jusqu'au mois de septembre (cf. tableau 13), a donc été mise en question au dernier trimestre. L'indice du coût de la vie est remonté de 3,4 % — de fin octobre à fin décembre, donc d'un pourcentage élevé — même compte tenu des variations saisonnières. L'indice des prix de gros a fait un bond de 7,1 % pendant le même laps de temps (7).

En conséquence, les autorités monétaires ont annoncé dès le mois de décembre des mesures de contrôle du crédit. Elles ont mis à exécution leurs projets au mois de mars 1969, avec quelque sévérité pour les banques privées d'ailleurs (8) et en oubliant peut-être de faire la critique... de leur propre politique de réescompte et (surtout) d'avances au Trésor public, tout comme celle de la politique de grands travaux du gouvernement (barrages notamment).

En réalité, le Maroc est nécessairement conduit, s'il veut emprunter la voie du développement, à connaître une légère inflation dans les périodes de prospérité agricole, sauf à renoncer, ces années-là, à s'équiper du minimum nécessaire. Si d'ailleurs les indices de prix présentement calculés sont fidèles, faut-il, au vu de l'évolution enregistrée depuis 1960, s'alarmer des « dérapages » ainsi rendus possibles ? N'est-ce pas plutôt du déséquilibre entre production et population qu'il conviendrait de se préoccuper ?

(6) La concurrence espagnole a été très forte sur le marché international, à la suite d'excédents de production semblables dans ce dernier pays, si bien qu'à ce jour une seule opération d'exportation d'envergure a pu être tentée. Envers de la bonne fortune ! Où va-t-on pouvoir stocker et comment va-t-on pouvoir payer la récolte de 1969 ?

(7) Il est vrai que les indices de prix calculés au Maroc (et reproduits ici) ne sont pas sans reproches. Mais les critiques tendent généralement à souligner que l'augmentation des prix est sous-estimée...

(8) La Banque du Maroc a demandé aux banques commerciales :  
— que leurs engagements ne dépassent pas au 30 avril 1969 leur niveau du 30 septembre 1968 ;  
— que les bons du Trésor qu'elles détiennent atteignent 30 % des dépôts (contre 25 % auparavant) le 15 mai 1969, soit environ d'accroître leurs souscriptions de tels bons de 120 millions de dirhams.

TABLEAU 13  
*Monnaie et prix au Maroc (1965-1968)*  
 (en millions de DH)

	Déc. 65	Déc. 67	Mars 68	Juin 68	Sept. 68	Déc. 68
Avoirs extérieurs	611	448	427	525	504	483
Créances sur le Trésor	1 543	1 868	2 019	1 923	1 986	2 102
Crédits à l'Economie	1 978	2 118	2 058	2 272	2 434	2 629
Total à déduire	- 55	- 29	- 22	- 24	- 34	- 30
Réserve monétaire	-	14	20	32	32	35
Ajustement	+ 53	+ 49	+ 81	+ 61	+ 56	- 47
Total des disponibilités	4 130	4 468	4 583	4 789	4 978	5 172
Indice des prix de gros (1939 = 100)	4 480	4 630	4 454	4 043	4 043	4 186
Indice du coût de la vie (oct. 58-sept. 59 = 100)	128,9	127,7	128,9	124,7	125,7	130

Sources : *Bulletin mensuel de statistiques*, sept. 1968; *Rapport de la B.N.D.E.*, pour 1967, p. 46; *Rapport de la S.B.M.*, pour 1968.

#### B. — L'EMPLOI

On est plus que tenté de répondre par l'affirmative à cette dernière question. On estime en effet généralement le chômage actuel au Maroc à quelque 50 % de la population active (chômage déguisé inclus). Le plan quinquennal 1968-1972, même dans l'hypothèse où il serait exécuté sans faille, ne laisse pas entrevoir d'amélioration de l'emploi; au contraire. Enfin, l'année 1968 permet de douter que le plan sera effectivement respecté.

TABLEAU 14  
*L'emploi et le plan quinquennal au Maroc (1968-1972)*

Accroissements	Milieu Urbain	Milieu Rural	Total
Accroissement de la demande	- 380	- 330	- 710
Accroissement de l'offre	+ 180	+ 305	+ 485
Accroissement de la promotion nationale	+ 50	+ 20	+ 70
Balance finale	- 150	- 05	- 155

Source : *CEDIES* (632), 26-10-1969, p. 8 033.

Ce dernier, en se fondant sur un taux d'accroissement de 3,3 % par an de la population d'âge actif et un taux d'activité à peu près inchangé, estime les demandes d'emplois nouvelles, pendant le quinquennat, à quelque 710 000 (cf. tableau 14). Les offres d'emplois prévues dans le secteur privé se montent à 485 000 dont 275 000 (57 %) dans l'agriculture et 138 000 (28 %) dans le secteur tertiaire non administratif, grâce au développement du tourisme en particulier. Au total, et en tenant compte des efforts à entreprendre dans le cadre de la Promotion nationale, le plan prévoit 155 000 chômeurs possibles supplémentaires, dans l'hypothèse où il serait exécuté.

Or, l'année 1968, première année d'exécution du plan, a vu l'emploi diminuer de 10 % environ selon les sources privées les mieux informées (9) (aucune statistique officielle ne semble disponible à cet égard). Les principaux facteurs récessifs que l'on peut citer sont les suivants :

- exode des salariés étrangers (français et israélites notamment);
- difficultés de certains secteurs, notamment de beaucoup de secteurs miniers (cf. ci-dessus);
- hésitation à embaucher due à une législation sociale qui tend à figer l'emploi en rendant tout licenciement extrêmement difficile;
- croissance démographique démesurée.

Ces trois facteurs se prolongeront-ils pendant le quinquennat ?

Le premier ne tardera guère à devenir négligeable, sinon à disparaître, dès que le niveau (sans doute assez faible) « incompressible » des travailleurs étrangers embauchés au Maroc sera atteint.

Le troisième pourra être supprimé, ou largement atténué, sous la pression des événements.

Quant au second, il ne peut laisser d'inquiéter, surtout si l'on se rappelle que les difficultés de la plupart des secteurs miniers n'ont rien de conjoncturel.

Le dernier reste, bien entendu, le plus grave.

### C. — L'ÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

On ne s'étonnera donc pas, dans ces conditions, que l'un des objectifs majeurs des autorités marocaines doive être la maximisation de l'investissement national. Il semble bien que — le contrôle de la démographie ne pouvant avoir guère d'effets, si même il était entrepris aujourd'hui, avant les années 2000 (10) — cette maximisation de l'investissement doive avoir largement priorité sur le souci du strict équilibre monétaire (11).

(9) Cf. *CEDIES* (630), 12-10-1968 : p. 8010.

(10) Cf. sur ce point *A.A.N.* pour 1965, p. 350. On ne dispose guère de renseignements au demeurant, sur la politique démographique marocaine. Faut-il en conclure qu'elle est finalement restée sans envergure réelle, malgré les tentatives et les suggestions ?

(11) Ce que l'on en a dit ici doit être rattaché à la chronique de l'*A.A.N.* pour 1966, p. 411-414.

On vérifie toujours, ex post — c'est-à-dire au besoin après ajustement de prix et de revenus — l'identité comptable

$$I - S = M - X$$

où les symboles désignent, selon l'habitude :

- I = Investissement
- S = Épargne
- M = Importations
- X = Exportations.

Financer sur des ressources de type monétaire une part des investissements — que ce soit le fait du secteur compétitif par l'intermédiaire des banques commerciales ou le fait du secteur administratif par le biais du Trésor public — implique donc *si l'on veut dans le même temps sauvegarder la stabilité des prix*, que la balance commerciale soit en déficit pour un montant équivalent. Telle a été, par exemple, la politique suivie au Maroc de 1959 à 1962. De 1962 à 1964, au contraire, le déficit commercial s'est restreint, grâce au relâchement de la discipline monétaire (12). A compter de 1964, les tirages sur le F.M.I. ont permis de maintenir un déficit important de la balance commerciale et donc de donner la priorité à l'équilibre des prix, jusqu'à la fin de 1966.

Par contraste, les années 1967 et 1968 ont été les témoins d'une politique monétaire plus humaine et plus réaliste. Néanmoins, l'accroissement de l'investissement national brut (cf. tableau n° 1 ci-dessus), parallèlement à une évolution à la baisse de la propension à épargner, devait nécessairement entraîner un déficit accru de la balance commerciale. De 474 millions de dirhams en 1967, celui-ci est passé à 512 millions de dirhams en 1968. On ne s'en lamentera pas outre mesure, contrairement à une opinion mercantiliste trop répandue. Les importations, comme les exportations, ont augmenté (cf. tableaux n° 15 et 16), la part des biens d'équipement dans les premières n'a pas diminué, la diversification des échanges commerciaux a progressé : rien de tout cela n'est économiquement malsain.

Ce qui doit inquiéter, à moyen terme, c'est la question de savoir s'il sera possible de continuer ainsi. Le plan quinquennal — qui prévoit un déficit commercial important — pose un problème de financement : l'épargne interne, l'aide financière des pays mieux nantis, les apports de capitaux étrangers privés, les exportations du Maroc, tout cela complété par les facilités qu'offre le F.M.I., sera-t-il suffisant pour que l'investissement puisse atteindre un niveau convenable et résorber le chômage ? Les planificateurs eux-mêmes, on l'a vu, ne le pensent pas. Puissent-ils avoir été trop pessimistes !

(12) Sur ce point, on pourra comparer les graphiques n° 3 (p. 131) et n° 5 (p. 142) de notre ouvrage sur la B.N.D.E., déjà cité.

TABLEAU 15

Importations par groupement d'utilisation et zone monétaire  
(Année 1968)

(Chiffres provisoire — En milliers de Dirhams)

Désignation des produits	France	ZONE FRANC (autres)	ZONE DOLLAR		ZONE STERLING		Autres Convertibilités	Autres Pays	Total général
			Etats-Unis	Autres	Royaume-Uni	Autres			
Alimentation-Boissons-Tabacs	47 207	20 008	225 793	4 117	5 157	20 202	147 193	149 067	618 744
Energie - Lubrifiants	10 110	44 728	669	3 203	140	109	54 730	52 050	165 739
Produits bruts d'origine animale ou végétale	51 488	14 592	62 601	11 276	3 261	16 537	107 711	59 688	327 154
Produits bruts d'origine minérale	11 160	155	605	477	8 734	3 198	11 009	692	36 030
Demi-Produits	292 101	2 250	17 344	94	27 919	6 369	222 741	47 140	615 958
Produits finis pour l'équipement agricole	8 092	7	3 315	272	17 647	24	12 139	9 513	51 009
Produits finis pour l'équipement industriel	230 048	598	56 818	436	35 452	1 961	171 694	40 393	537 400
Produits finis pour la consommation	226 371	572	13 041	90	24 426	1 764	135 748	31 273	433 285
Or industriel	3 523	-	81	-	68	-	1 039	-	4 711
	880 100	82 910	380 267	19 965	122 804	50 164	864 004	389 816	2 790 030

Source : Informations Economiques.

TABLEAU 16

Exportations par groupement d'utilisation et zone monétaire  
(Année 1968)

(Chiffres provisoires — En milliers de Dirhams)

Désignation des produits	France	ZONE FRANC (autres)	ZONE DOLLAR		ZONE STERLING		Autres Convertibilités	Autres Pays	Total général
			Etats-Unis	Autres	Royaume-Uni	Autres			
Alimentation-Boissons-Tabacs	599 880	35 726	14 530	3 394	54 847	28 287	298 315	133 545	1 168 524
Energie - Lubrifiants	2 765	8 602	4	-	-	-	4 611	359	16 341
Produits bruts d'origine animale ou végétale	31 655	1 622	7 103	246	13 488	6 721	47 523	25 848	184 206
Produits bruts d'origine minérale	171 677	2 108	13 755	73	63 535	28 494	300 888	157 157	737 667
Demi-Produits	60 000	7 429	4 098	735	1 065	1 637	24 952	56 003	155 927
Produits finis pour l'équipement agricole	11	118	1	8	-	3	13	1	155
Produits finis pour l'équipement industriel	846	658	15	-	10	2 524	620	3 480	8 153
Produit finis pour la consommation	8 783	20 290	3 083	1 224	1 424	2 676	17 289	2 307	57 076
	875 627	76 553	42 587	5 880	134 369	70 342	694 191	378 700	2 278 049

Source : Informations Economiques.

La prospérité relative du Maroc en 1968 ne doit donc pas dissimuler les problèmes, impressionnants à la fois par leur complexité et leur gravité, qui restent posés aux dirigeants du pays.

Ces derniers — et on ne peut que s'en féliciter — donnent aujourd'hui l'impression d'avoir compris les erreurs de la politique économique menée jusqu'en 1965 et dont le premier plan quinquennal était le navrant exemple. La politique plus pragmatique qu'illustrent le « Code du Développement agricole », l'édification de barrages susceptibles de modifier la géographie du « Maroc utile », le développement du tourisme — activités dans lesquelles l'avantage comparatif du Maroc est incontestable — la Promotion nationale, le comportement actuel d'institutions telles que la B.N.D.E., etc., est sans doute mieux à même de concilier le respect approximatif de l'équilibre des prix et l'ambition nécessaire d'un niveau d'investissement et d'emploi plus approprié.

Cette prise de conscience — que l'ardeur mise à négocier un accord d'association avec la Communauté européenne confirme — reste malheureusement incomplète, s'agissant en particulier des difficultés, qui, à longue échéance, menacent lourdement le pays et au premier rang desquelles on placera l'excessive croissance démographique.

Faire entrer le dirham dans l'espace monétaire de l'Europe; pratiquer un contrôle démographique rigoureux, sont, ainsi, des propositions qui peuvent heurter certaines consciences, davantage encore certaines habitudes intellectuelles. Dès lors que l'on aura aperçu combien elles représentent l'intérêt profond du Maroc, les structures démo-économiques du pays approcheront de leur seuil de cohérence. Alors, on pourra espérer la fin de la période de stagnation et le décollage de l'économie marocaine.

En 1968, on n'en était pas encore là.

Bertrand MUNIER  
Salon-de-Provence, avril 1969